

RAPPORT JUILLET 2022



335

Protestations

3530

Migrant(e)s

10

Suicides et
tentatives de suicide

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

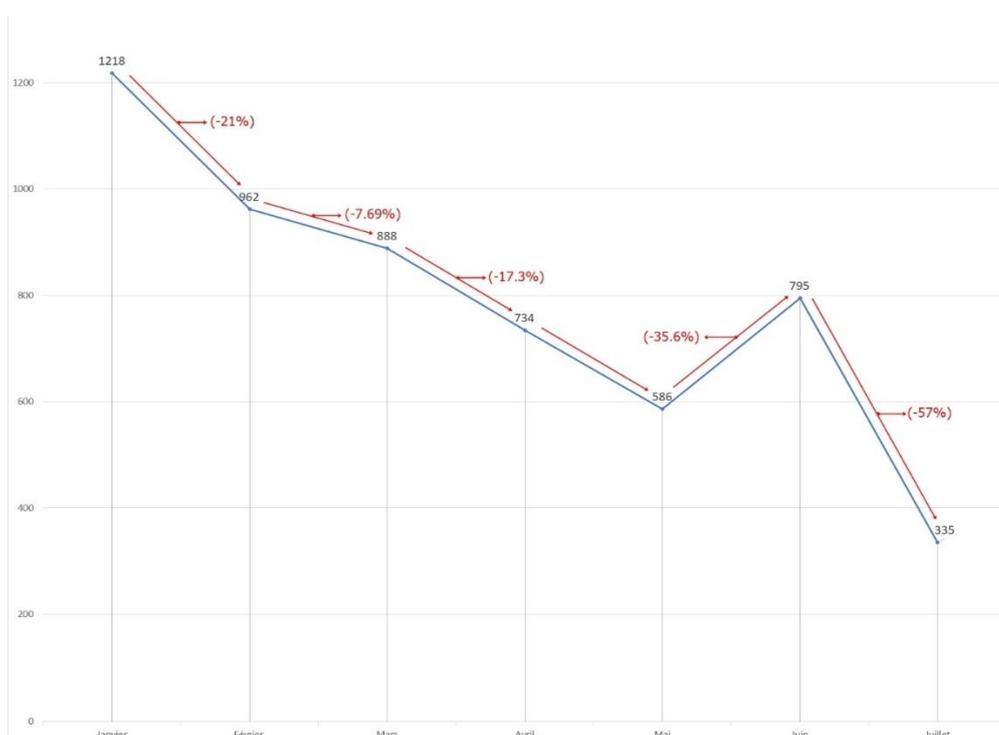
**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

**CCFD
TERRE
SOLIDAIRE**
Soyons les forces du changement

Rapport de juillet 2022 sur les protestations sociales et la mobilisation sociale



Avec un rythme fluctuant qui s'est poursuivi pour le septième mois consécutif, le niveau des mouvements de protestation et de mobilisation sociale a diminué pour des raisons qui semblent être politiques, mais aussi économiques et sociales. Le flou et l'opacité de la vision se sont accrus et se sont reflétés dans le schéma des mouvements contestataires, si bien que leur variation apparaît, notamment lors des pauses politiques et que ce qui est politique se mêle à ce qui est économique et social. Au cours du mois de juin 2022, le mouvement de contestation a enregistré une augmentation de 35,6 % par rapport à mai (795 mouvements de contestation contre 586 mouvements de contestation en mai). Cela s'est accompagné de l'émergence de nombreux mouvements de jeunesse rejetant la démarche et les menaces incarnées dans le nouveau projet de constitution envers les libertés individuelles et collectives. Cependant, le mouvement de protestation a rapidement diminué au cours du mois de juillet 2022, à un taux de près de 57% et cela a coïncidé avec l'organisation d'un référendum sur une nouvelle constitution le 25 juillet.



Ces indicateurs confirment que les mouvements de protestation ont été continus mais étaient locaux et non étendus. Certains de ces mouvements peuvent sembler incapables de mobiliser les acteurs, ils sont cependant présents, et cela constitue une indication sur l'accumulation de la colère envers la situation globale dans le pays.

Cette baisse apparente des mouvements de protestation au cours du mois de Juillet (335 mouvements de protestation) s'est également accompagnée d'une augmentation du nombre de migrants tunisiens arrivant de manière non-règlementaire en Italie (3 530 migrants), de l'interception de centaines de traversées non-règlementaires et l'empêchement de milliers d'autres migrants de traverser de manière non-règlementaire vers l'Italie.

Ainsi, la migration non-règlementaire a été une autre forme de protestation ainsi qu'une autre solution de salut individuel à laquelle ont recours ceux qui sont en colère contre la réalité économique et sociale.

Bien que la situation générale du pays au cours du mois de Juillet 2022 ne diffère pas beaucoup des mois précédents, dans sa particularité, elle donne une indication préliminaire sur les caractéristiques de la situation sociale pour les mois à venir et l'ampleur de ses répercussions sur la situation politique et économique.

Politiquement :



Le mois de juillet a été une saison de pointe dans la propagation des discours violents et haineux allant de pair avec la campagne électorale pour l'organisation du référendum du 25 juillet. Facebook particulièrement, a été une plateforme majeure pour le limogeage d'acteurs politiques et de militants des droits humains, pour la recrudescence du discours de la violence, pour l'accusation de trahison et pour la division.

Sur le terrain, la réaction de la police aux manifestants a été violente, Cela a inclus le non-respect des dispositions de la loi concernant l'usage de la force contre les manifestants et l'utilisation de gaz paralysants directement au visage des manifestants, ce qui a causé des blessures, comme celle du Syndicaliste de la presse, Mohamed Yassine El- Jelassi, ainsi que des agressions violentes contre des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions, comme la gifle de la journaliste Yousra El-Chikhaoui. Autant d'indicateurs qui confirment le retour de

l'hégémonie sécuritaire et la restauration du pouvoir qui sont sans doute le fruit d'une performance politique claire qui semble se baser sur la politique du gros bâton face à tous.

Cette violence généralisée, que ce soit sur Facebook, visité par plus de 8 millions de Tunisiens, ou sur le terrain à travers les violences policières, a eu des répercussions jusque sur le niveau de participation au référendum ; puisque le boycott a été une forme de protestation pour un nombre important d'électeurs. C'est une protestation spontanée et non-encadrée qui vient en réaction au manque d'interaction avec ce qui se passe ou au déni de celui-ci.

L'abstention électorale, qui a été de l'ordre de 70 %, était divisée en trois groupes : un groupe qui ne se préoccupe pas de ce qui se passe, un groupe de boycott pour des raisons politiques, à savoir l'opposition et un groupe désespéré et désabusé.

Il y a également une frange d'électeurs qui sont allés voter par "oui" sans même avoir vu la constitution et ce qui constitue une autre forme de contestation qui s'appuie sur le vote punitif pour rompre avec le système précédent. Par conséquent, le climat politique n'a pas été dépourvu de mouvement de protestation et le politique et le social ont été mélangés. C'est ce qui représente une forme de protestation invisible et inobservable mais existante.

Il subsiste également d'autres manifestations politiques sous diverses formes, sous la forme de rencontres et de conférences pour discuter du contenu de la nouvelle constitution, lire sa version initiale et déclarer un boycott et un rejet.

Economiquement et socialement :



La situation économique et sociale n'a pas connu de différence par rapport aux mois précédents, puisque le taux d'inflation a continué d'augmenter au cours du mois de juillet pour atteindre 8,2%. Cette situation a eu des répercussions sur le pouvoir d'achat en aggravant l'ampleur de la dégradation du niveau de vie qui alimente l'état de tension sociale.

L'Institut Tunisien des études stratégiques, structure affiliée à la Présidence de la République, a prévenu, courant la première quinzaine de juillet, que les données sur la situation alimentaire nationale au cours du premier semestre de

Rapport Juillet 2022

cette année indiquent une détérioration très importante du pouvoir d'achat du citoyen tunisien avec une hausse sans précédent du déficit de la balance alimentaire, surtout sous les effets de la guerre russo-ukrainienne.

L'institut a appelé à des mesures urgentes pour éviter une nouvelle détérioration au cours du deuxième semestre de l'année et de l'année prochaine.

Le pays n'est pas non plus sorti du cycle de sa crise financière et il n'y a aucun signe de sortie proche de cette crise, avec le maintien de l'option de la dette extérieure et sous réserve des conditions de réformes exigées par les créanciers.

Quant au niveau des services publics, il semble que l'autorité ait adopté la logique libérale et s'est arrêtée à la gestion de la crise des finances publiques sans prêter attention à la nette baisse du niveau de qualité des services rendus aux citoyens. Par conséquent, l'institution publique connaît maintenant deux crises, la crise de financement d'une part et la crise de baisse de la qualité des services d'autre part. Ces deux axes se reflètent dans les attentes du citoyen et dans l'étendue de sa confiance dans les institutions étatiques. De plus, la prestation de l'autorité dépend encore du traitement du citoyen en tant que sujet et non sur la base du principe de pleine citoyenneté.

Les Manifestations de juillet 2022



Au cours du mois de juillet, un changement qualitatif est apparu dans la nature des réactions de protestation, dont les plus marquantes sont :

- A Utique (gouvernorat de Bizerte), face à la crise de la soif et à l'interruption de l'eau d'irrigation pendant plus de deux mois, les agriculteurs se sont délibérément orientés vers des solutions individuelles alternatives, qui consistaient à concentrer les équipements d'irrigation sur les berges de l'Oued Majrda pour pomper l'eau et irriguer leurs productions agricoles et leurs arbres, mais les autorités sont intervenues et ont saisi ces équipements et leur réaction a été de bloquer l'autoroute Tunis-Bizerte.

Dans nos rapports précédents, nous avons parlé de l'alternative à la mauvaise gestion des crises par l'autorité et qui se concrétise dans le glissement des ayants-droit vers l'individualisme et l'adoption de solutions alternatives qui peuvent se faire au détriment des droits d'autres individus ou groupes.

- À Tameghza, les habitants ont protesté contre l'arrestation de suspects dans une affaire d'extrémisme religieux en fermant délibérément divers bureaux administratifs, comme la poste et autres, exigeant la libération des accusés d'abord.

Cette forme de contestation, le blocage des différents sièges administratifs, est également apparue dans la région d'El-Alaa à Kairouan, après que les manifestants aient quitté la région de Chkekra refusant la soif et le retard pris sur l'arrivée de l'eau potable.

- Il y a une tendance à l'escalade lors des manifestations. Les rassemblements protestataires évoluent rapidement vers le blocage de route, des pneus brûlés et la fermeture de sièges administratifs. Ces attitudes sont un signe de la perte de confiance dans les institutions étatiques quant à leur réponse aux revendications et leur résolution des crises.

- Le retour de la crise de pénurie de pain dans les régions, après que les boulangeries aient protesté contre le retard dans la réception de la subvention de soutien. Cela confirme une fois de plus l'impuissance des institutions étatiques dans la gestion des crises urgentes ayant des répercussions directes sur le citoyen.

- A l'instar de l'interruption de l'eau potable, certaines zones connaissent des coupures d'électricité continues et cela s'inscrit dans le cadre d'options prises par l'autorité basées sur la coupure d'électricité, et ce dans un contexte d'austérité dû au coût élevé de la production d'électricité (l'augmentation du prix du baril de pétrole).

- Le ministère de l'Éducation a pris la décision de réduire le nombre d'admission dans le collège pilote de Kairouan et la sortie des citoyens en manifestation contre cette décision est une indication d'un retour des manifestations liées au secteur éducatif dans les semaines à venir.

Au cours du mois de juillet 2022, aucune perspective d'en faire un secteur stratégique n'est apparue pour le secteur agricole et la preuve en est l'accumulation de crises sans solutions.

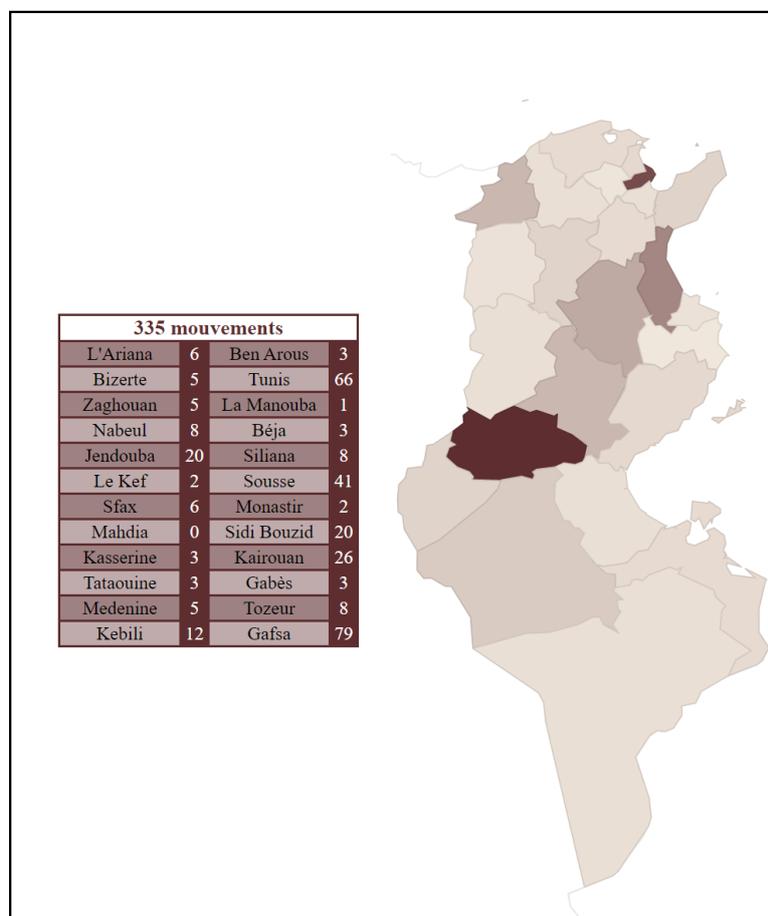
A l'heure où les éleveurs luttent contre le coût élevé du fourrage et le coût élevé de production et tandis que les céréaliculteurs sont aux prises avec des incendies

due au vieillissement de la flotte, que les producteurs de légumes et de céréales sont confrontés à une crise majeure en termes d'absence d'une substance (ammonitrate) et de pénurie de main-d'œuvre, aucun plan n'est déclaré par l'autorité pour faire face à ces crises malgré leur importance pour assurer la sécurité alimentaire.

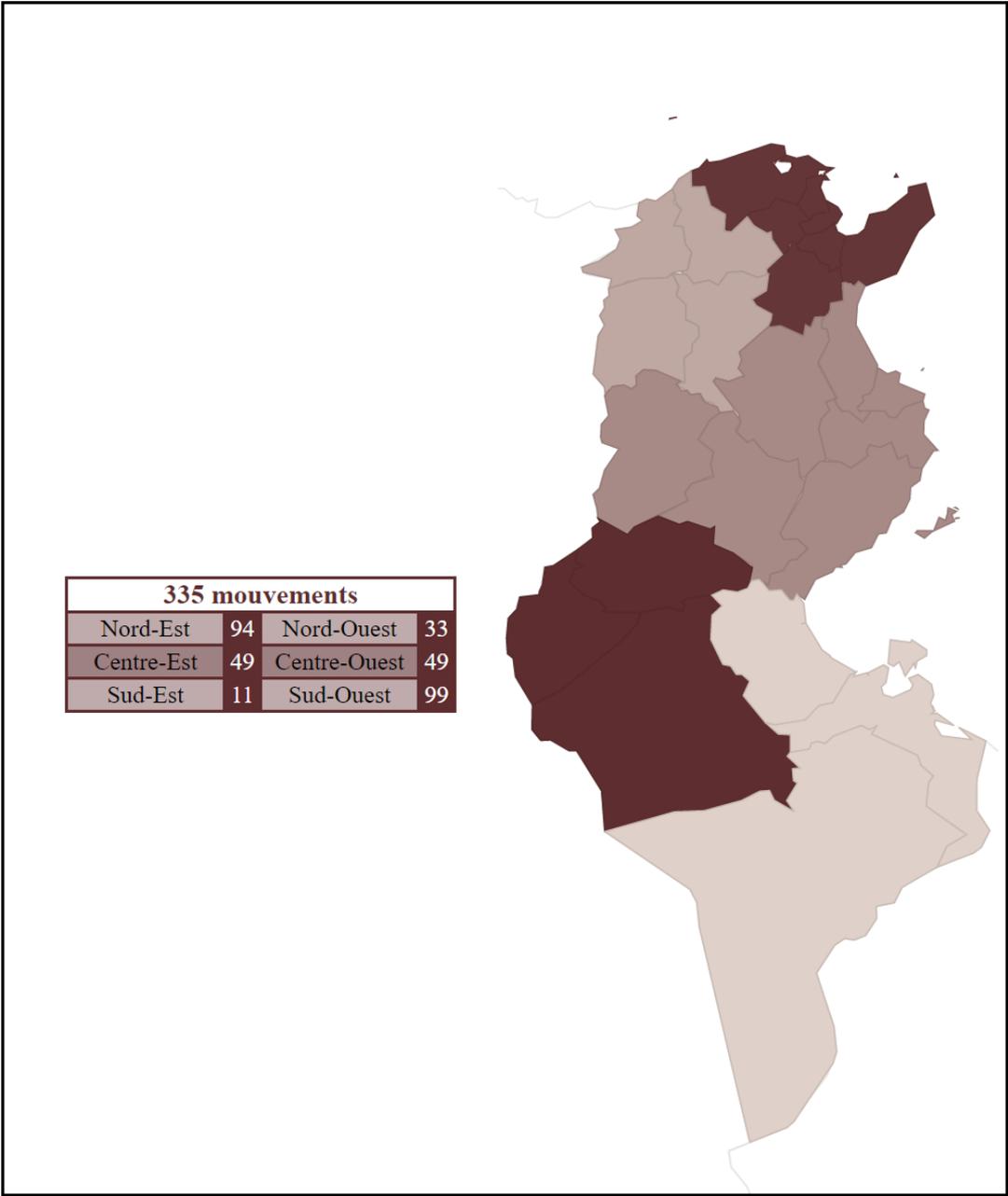
L'autorité ne montre aucune capacité à gérer les crises, ce qui augmenterait la complexité de tous ces problèmes et accroîtrait, comme nous l'évoquions dans nos précédents rapports, l'ampleur de la distance entre le citoyen d'une part et les institutions étatiques d'autre part.

Cartographie des manifestations de juillet 2022 :

Le nombre de protestations observées au cours du mois de Juillet 2022 a atteint 335 mouvements répartis selon une carte traditionnelle de protestation, le gouvernorat de Gafsa a été en tête (79 mouvements de protestation) des zones les plus contestataires en raison de la nature des problèmes sociaux et de développement persistant dans la région, notamment le taux de chômage élevé, suivi par le gouvernorat de Tunis (66 mouvements).

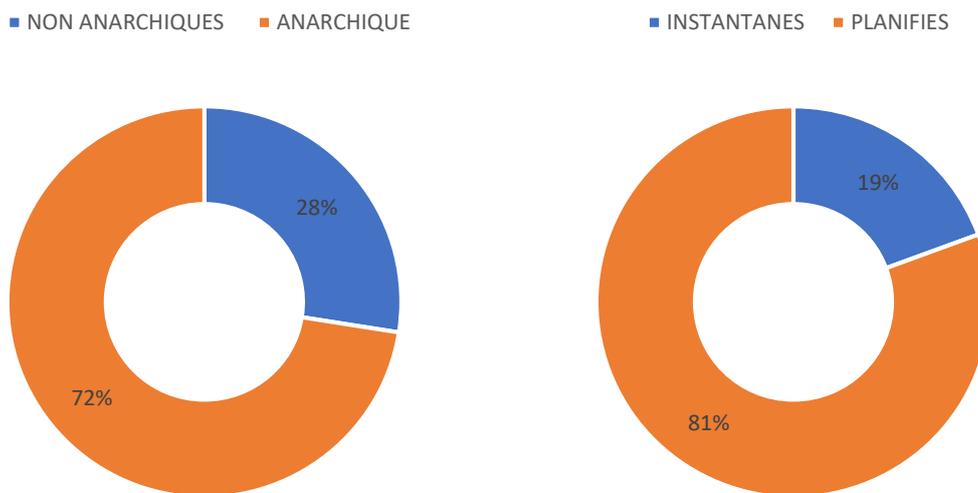


Selon la carte des mouvements du mois de juillet 2022, la région du Sud-Ouest (Gafsa, Tozeur et Kébili) est arrivée en tête avec environ un tiers (29,5%) des mouvements de protestation observés, suivie par la région de l'Est (comprenant la région du grand Tunis et les gouvernorats de Bizerte, Nabeul et Zaghouan) avec 28 %. Le Centre, avec ses deux parties Est (49 mouvements de protestation) et Ouest (49 mouvements de protestation), a également connu un tiers du total des mouvements de protestation enregistrés. La région du Nord-Ouest vient ensuite avec 9,8% du total des mouvements de protestation observés, tandis que la région du Sud-Est vient en dernier avec un taux d'environ 3,28%.

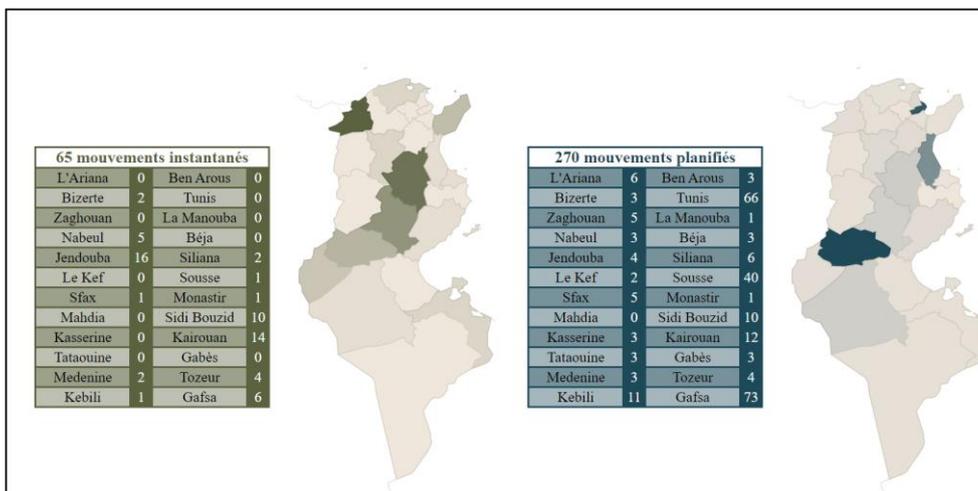


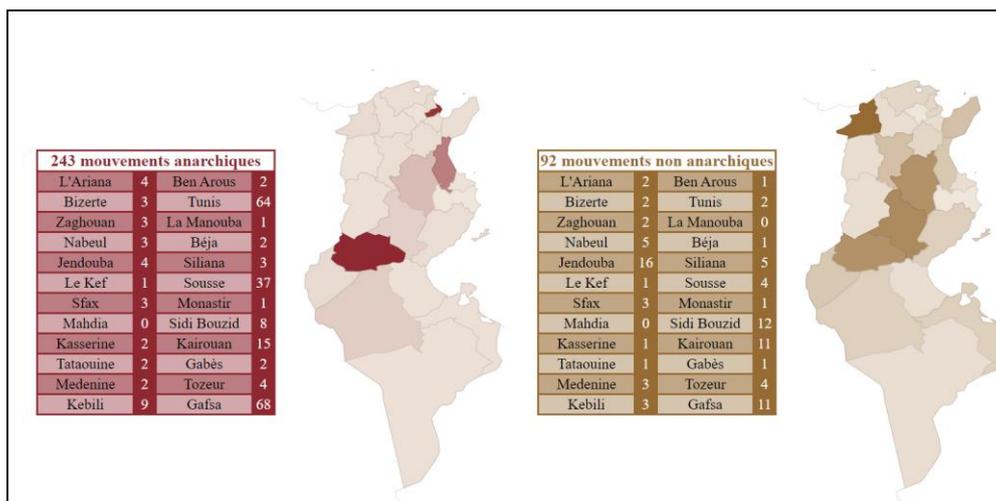
La carte suivie des manifestations indique que toutes les régions sont presque égales en termes de détérioration de la situation sociale et économique et de détérioration des services fournis aux citoyens.

Les protestations anarchiques, c'est-à-dire celles qui tendent vers la violence en termes de perturbation des intérêts des citoyens et d'entrave aux intérêts de l'administration, ont connu une baisse d'environ 16,1 %, et elles sont sans aucun doute liées à la diminution du volume total de la protestation.



Cependant, elles restent importantes dans certaines zones de protestation traditionnelles telles que Gafsa, dans laquelle le taux de protestations anarchiques s'est élevé à 86 % du total des protestations en juillet, alors que ce pourcentage a été de 96,9 % du total des protestations dans le gouvernorat de Tunis tout au long du mois de juillet et ont été aux environs de 90 % du total des manifestations à Sousse.





La proportion de protestations mixtes entre les deux genres a été de 91.3% de l'ensemble des manifestations observées, enregistrant ainsi une évolution relative par rapport au mois dernier, d'environ 3,8 %. Cela signifie que les préjudices sont partagés et que les revendications sont également partagées.

Le pourcentage de protestations que les hommes ont menées est estimé à 7.8%.



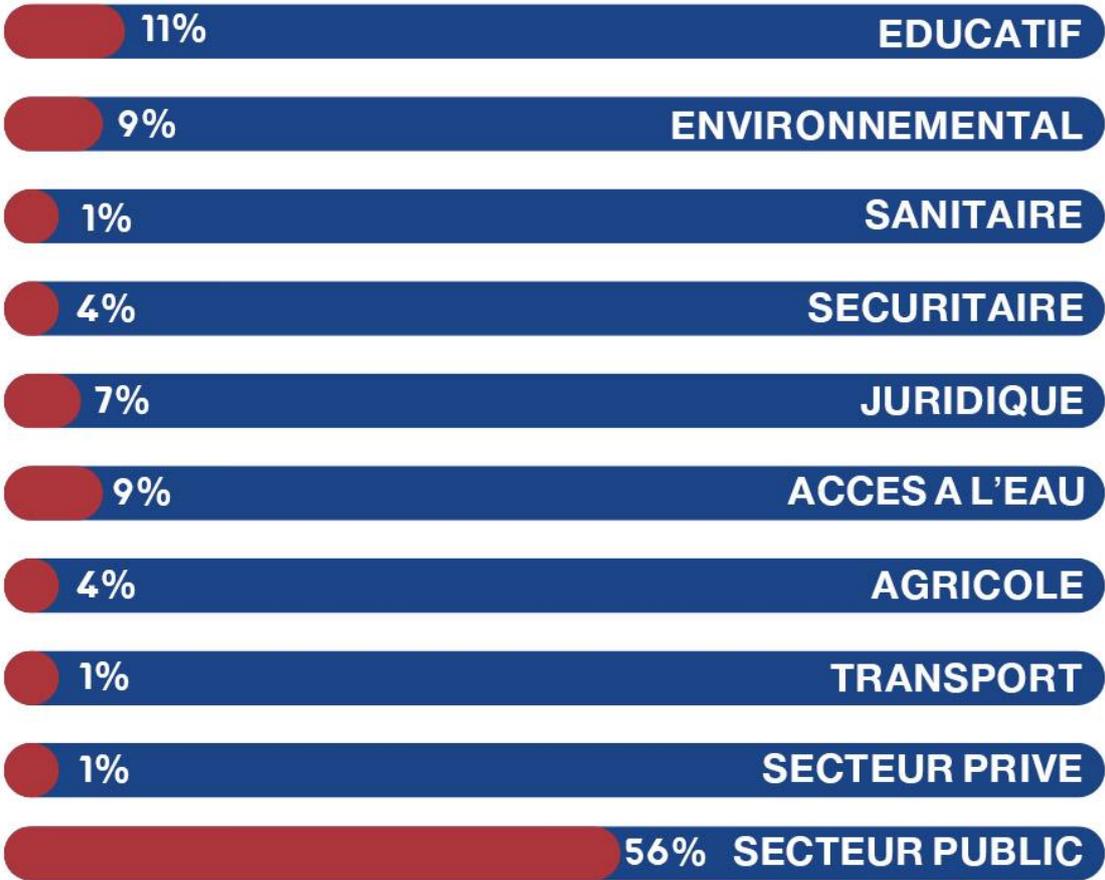
Les protestations liées au secteur public ont enregistré une augmentation de 25% enregistrée au cours du mois de juin à 57% enregistrée au cours du mois de juillet, ce qui indique un état d'insatisfaction à l'égard de la politique publique, y compris les services administratifs ainsi que leur qualité sans oublier les politiques publiques concernant la distribution équitable des services tels que l'eau potable et l'électricité, la santé, les transports et la plupart des services de base.

Cette situation alimente clairement les tensions sociales et creuse le fossé entre l'acteur social et les institutions étatiques. L'acteur social a revu à la baisse ses attentes vis-à-vis des institutions étatiques et est entré dans une phase de recherche de solutions pour un salut individuel, comme la migration non-réglementaire, le travail marginal, le suicide, la toxicomanie et le crime organisé.

11 % des manifestations durant le mois de Juillet 2022 ont été liés au secteur de l'éducation, notamment en ce qui concerne les procédures d'entrée dans les collèges pilotes, 9 % ont été liés à la situation environnementale et 9 % au droit à l'eau puisque les manifestations contre la soif, touchant personnes et arbres, étaient fréquentes.

7 % des manifestations de juillet ont été en relation avec le secteur juridique et 4 % des manifestations de juillet avec le secteur agricole et l'aspect sécuritaire.

SECTEUR



Les revendications de protestation

Les protestations ayant un contexte économique et social ont représenté 78 % du nombre total de manifestations relevées, suivies des revendications liées à l'administration de 15 %, des revendications liées au contexte politique de 8 % et des revendications liées à l'amélioration des infrastructures de 2 %.

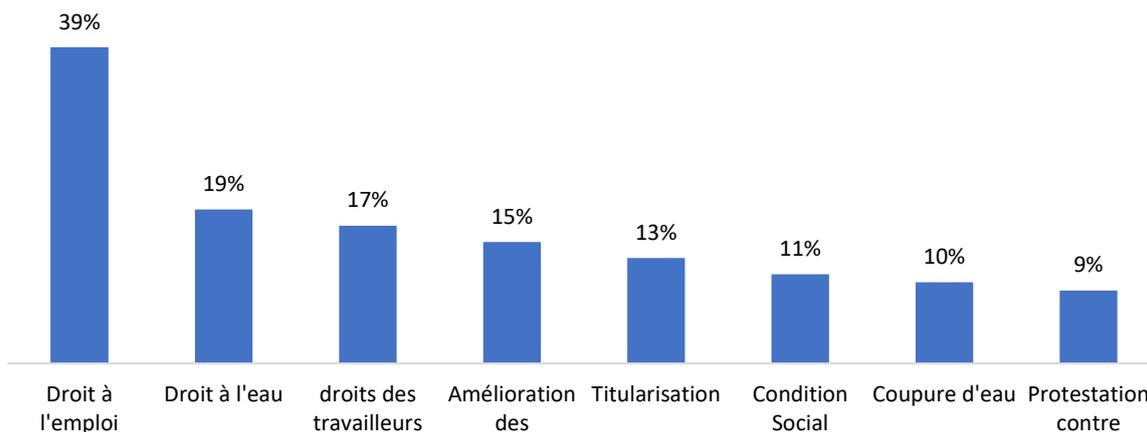
TYPOLOGIE



Les motifs de la plupart des protestations ont concerné le droit au travail, avec un pourcentage de 39 %, soit une moyenne de 128 mouvements de protestation sur le total des protestations suivies au cours du mois de juillet, et ce dans différentes régions, y compris des régions traditionnelles de la soif, comme le gouvernorat de Kairouan.

Viennent ensuite les protestations liées au droit à l'eau avec un pourcentage de 29 % (61 mouvements de protestation), puis les protestations liées au droit à des conditions de travail adéquates et à la préservation de la dignité des travailleurs, que ce soit en termes d'environnement de travail ou en termes de des droits professionnels, avec un taux d'environ 22 %, en plus de la demande de régularisation de la situation professionnelle avec un taux d'environ 13 % du total Manifestations tout au long du mois de juillet (41 mouvements de protestation).

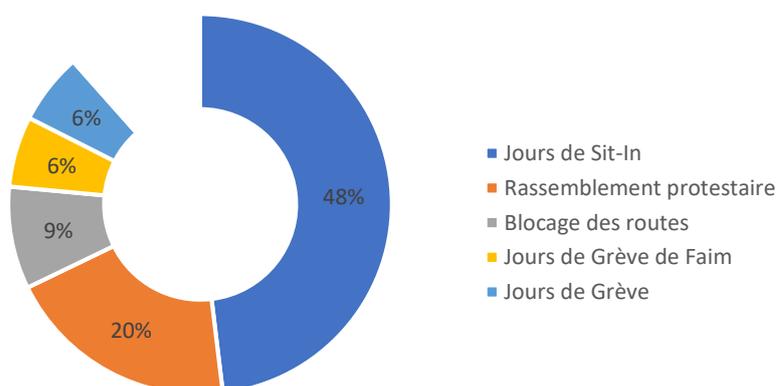
Ensuite, viennent les protestations liées à la détérioration des conditions sociales de 11 %, soit 36 mouvements de protestation sur le total des protestations observées. 9 % étaient liées à la protestation contre une décision, 4 % avec le soutien à une personne et 2 % avec l'interruption de l'eau d'irrigation, des services publics, des salaires mensuels et des infrastructures. Par ailleurs 1% des contestations a concerné le manque de matériel de base, les coupures d'électricité, les routes en mauvais état, le manque d'espaces culturels ainsi que d'autres revendications.



L'Observatoire Social Tunisien et derrière lui le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux tient à mentionner que les protestations liées au développement ont drastiquement diminué des manifestations de juillet. Cela signifie que les espoirs et les demandes des gens ont été réduits au niveau de la première ligne des droits humains, qui, comme nous l'avons mentionné, sont le droit à l'alimentation, aux médicaments et à l'eau.

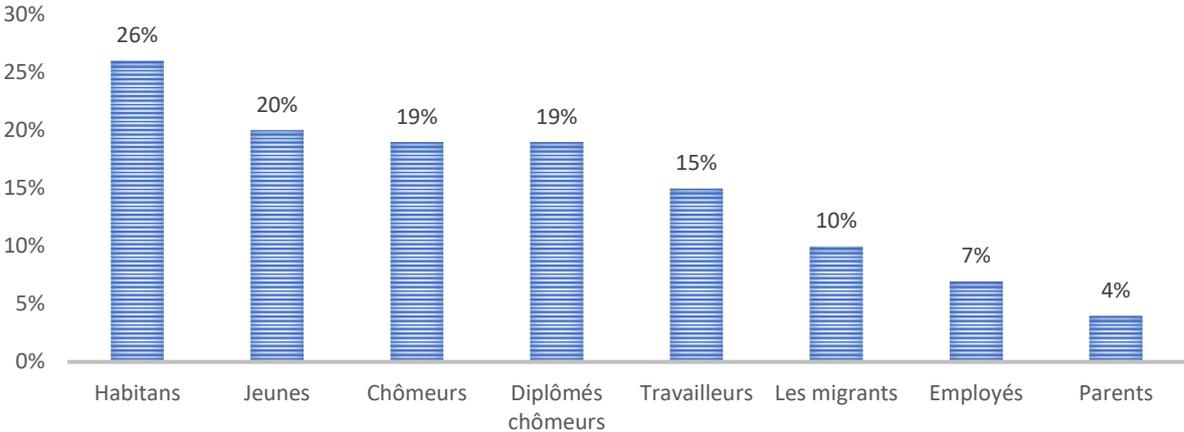
Formes et acteurs de la contestation

Les sit-ins, ont représenté les formes de protestation les plus importantes adoptées par les manifestants dans leurs expressions, avec 48,1 %, suivies des rassemblements protestataires avec 19,7 %, puis des blocages de routes avec 8,7 %, des grèves de la faim de 6 %, et également des grèves de 6 %. Puis des lancements des appels médiatiques, de brûlure de pneus, des blocages d'activités et la prise d'assaut des institutions administratives, de détention d'une personne ou d'un moyen de transport, de la publication de déclarations, de grève générale et autres formes de protestation dans des proportions qui sont restées variables tout au long du mois de juillet 2022.



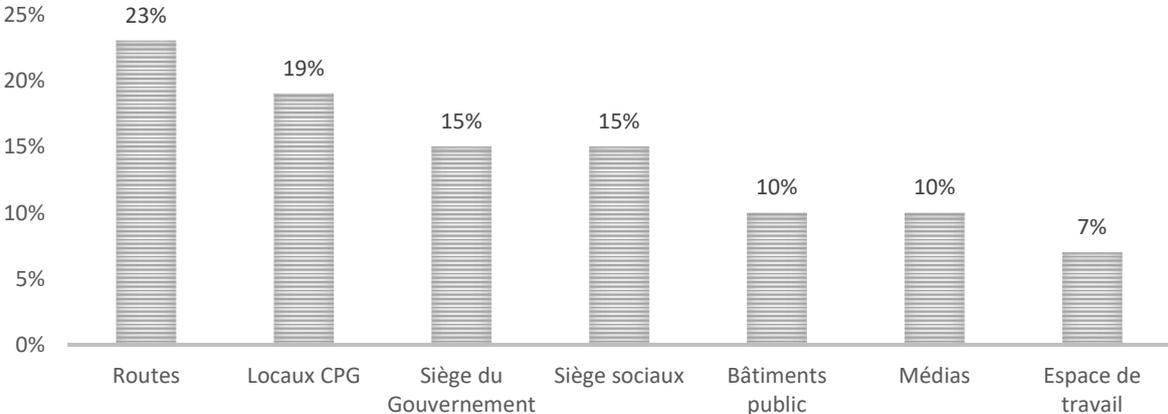
Les habitants ont été l'acteur le plus en vue dans les manifestations de juillet, avec un pourcentage de 26 %, suivie par les jeunes avec 20 %, soit 65 mouvements de protestation, puis les chômeurs avec 19 %, les diplômés supérieurs qui sont au chômage avec 19 %, les ouvriers de 15%, les migrants de 10%, les employés de 7% et les agriculteurs de 4% et autres (voir tableau ci-joint). Nous rappelons également que la baisse des protestations des chômeurs signifie une baisse de l'espoir de solutions et de perspectives d'emploi.

Acteurs



Les routes ont représenté les espaces de protestation les plus importants avec un pourcentage de 23 %, suivies du siège du Groupe Chimique Tunisien avec un pourcentage de 19 % qui a augmenté d'environ 8 % par rapport à juin dernier. Les sièges sociaux des ministères ont représenté le théâtre de mouvements contestataires, à hauteur de 10 %, et les lieux publics à hauteur de 4 %. Parmi les espaces utilisés par les manifestants figurent les médias (7 %). Les hôpitaux représentaient également un espace de contestation à hauteur de 2%.

Espaces



La migration non-réglementaire en mois de juillet 2022



La date électorale et les conditions climatiques favorables durant le mois de Juillet 2022 ont représenté une opportunité pour les rêveurs de traverser vers la rive nord, puisque le rythme de la migration a augmenté progressivement. Mais par rapport à juillet 2021, le nombre d'arrivées tunisiennes sur les côtes italiennes a diminué de 12%, atteignant 3 530 contre 4 044 au cours du même mois en 2022.

En juillet de cette année, les autorités tunisiennes ont pu déjouer 226 opérations d'embarquement et empêché 3 226 migrants, une augmentation significative par rapport aux 2 900 migrants à la même période en 2021. La plupart d'entre eux étaient de nationalité tunisienne, soit un taux de 53,24%, contre 46,76% de nationalités non tunisiennes. La plupart des opérations maritimes ont également été déjouées à hauteur de 91%, contre 8,8% par voie terrestre.

La nationalité tunisienne est devenue la première des arrivées en Italie avec un taux de 18%, après être restée tout au long des six premiers mois à la troisième place derrière les nationalités égyptienne et bengali. Le nombre de mineurs tunisiens arrivés en Italie a atteint 1242, alors que l'on estime à 300 le nombre de familles arrivées depuis le début de l'année. Ceux qui ont réussi à rejoindre les côtes européennes par la mer vers l'Italie ou par la terre via la Serbie ont à cœur de partager leur expérience sur les réseaux sociaux en documentant le parcours dans des vidéos jointes, exprimant leur bonheur d'être parvenus et réussis, ou une vidéo pour présenter des témoignages sur le chemin de leur projet migratoire.

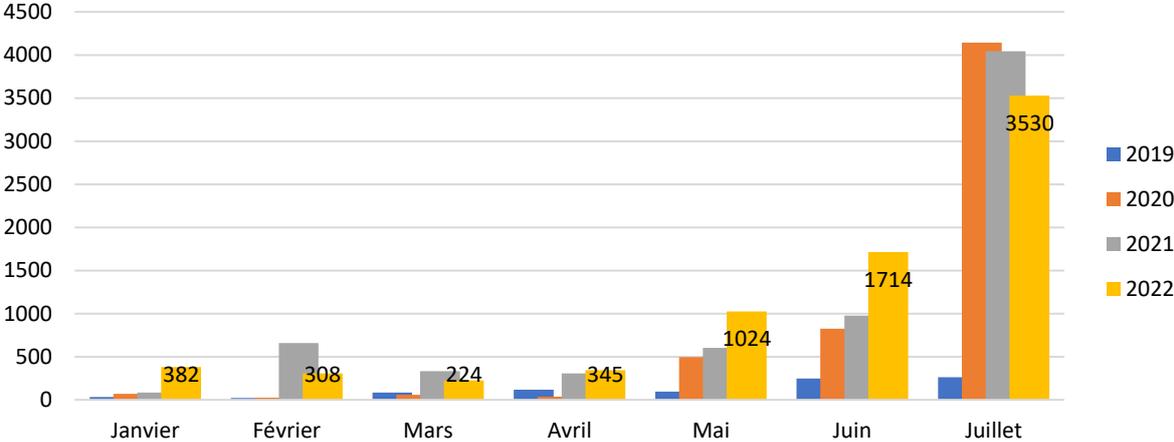
La route turque à travers la Serbie attire toujours des dizaines de Tunisiens et malgré son coût financier élevé et sa distance, elle est pour beaucoup moins dangereuse que la route de la Méditerranée.

Avec la persistance de la crise économique, sociale et politique dans laquelle le pays est enlisé depuis des années et la stabilité des facteurs climatiques, les flux vont se poursuivre vers la rive nord de la Méditerranée malgré la militarisation

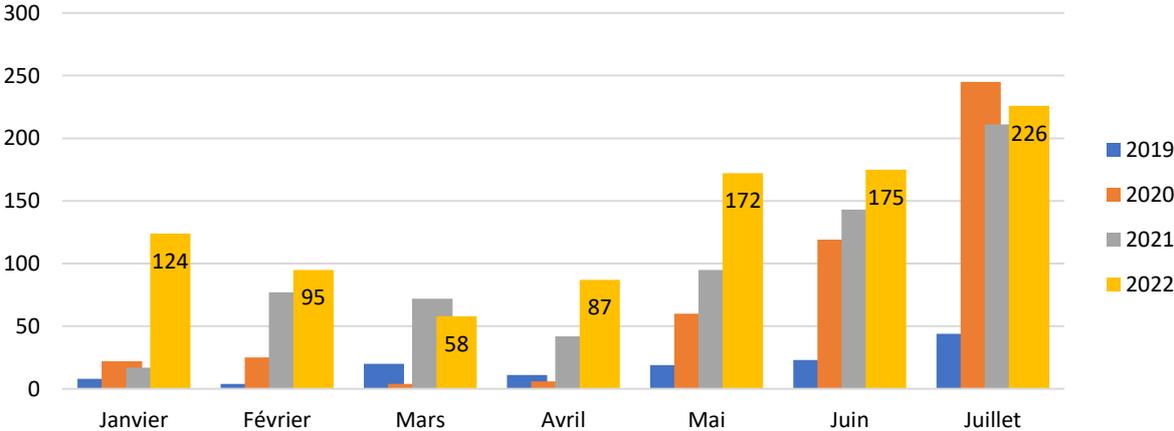
des côtes par voie terrestre et maritime, cette approche sécuritaire n'a pas empêché le flux ni réduit la mortalité sur les côtes tunisiennes.

Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022

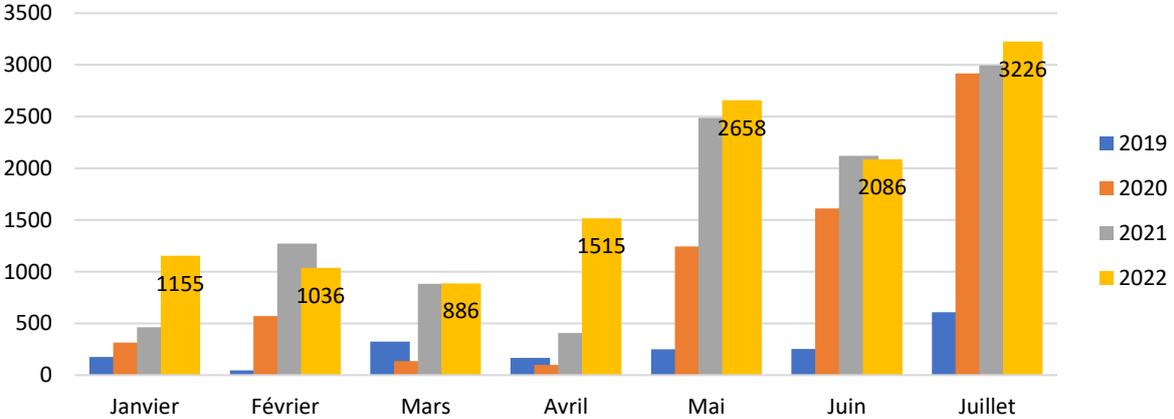
Nombre d'arrivées en Italie



Nombre de traversées interceptées

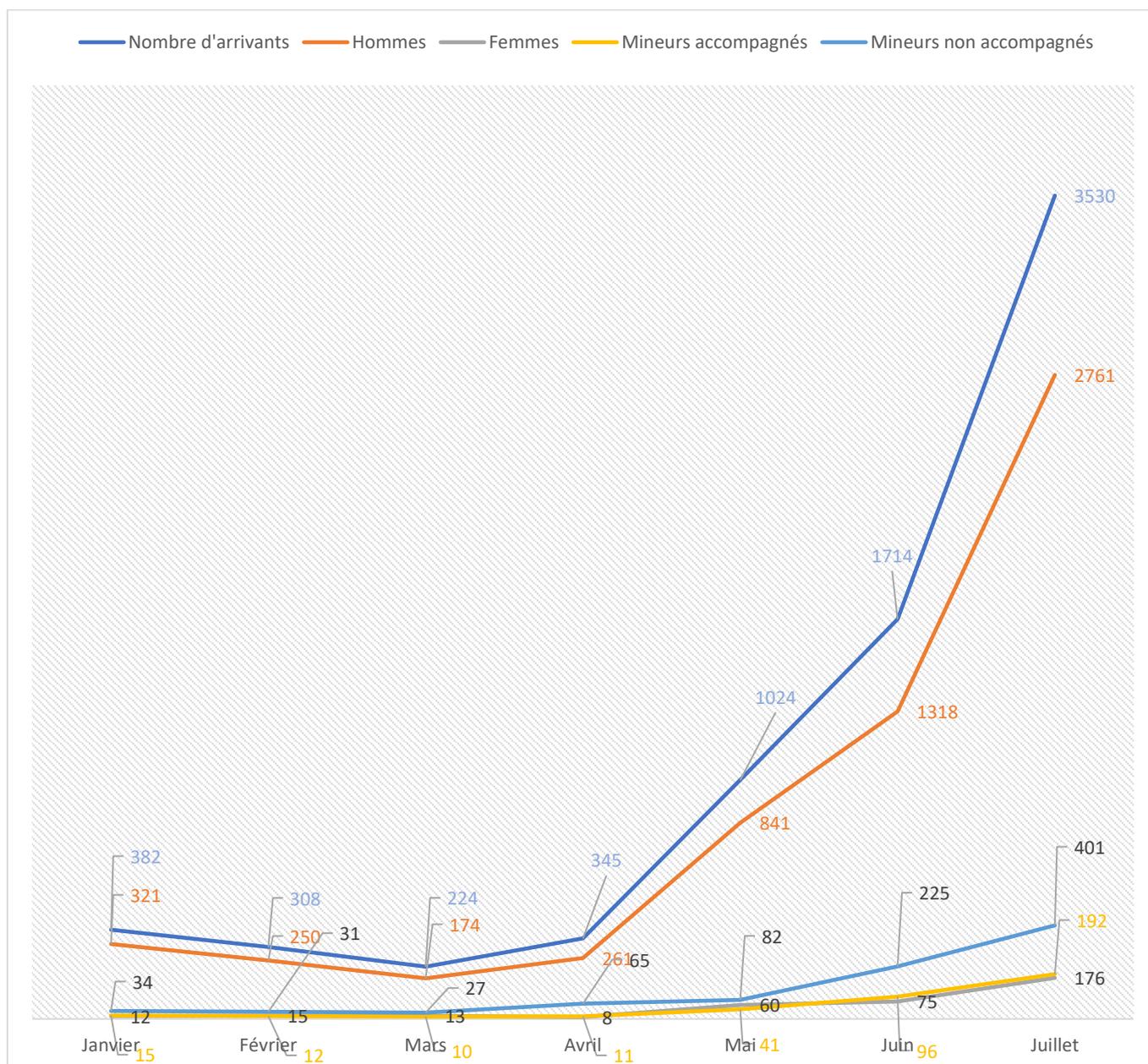


Nombres de migrants interceptés

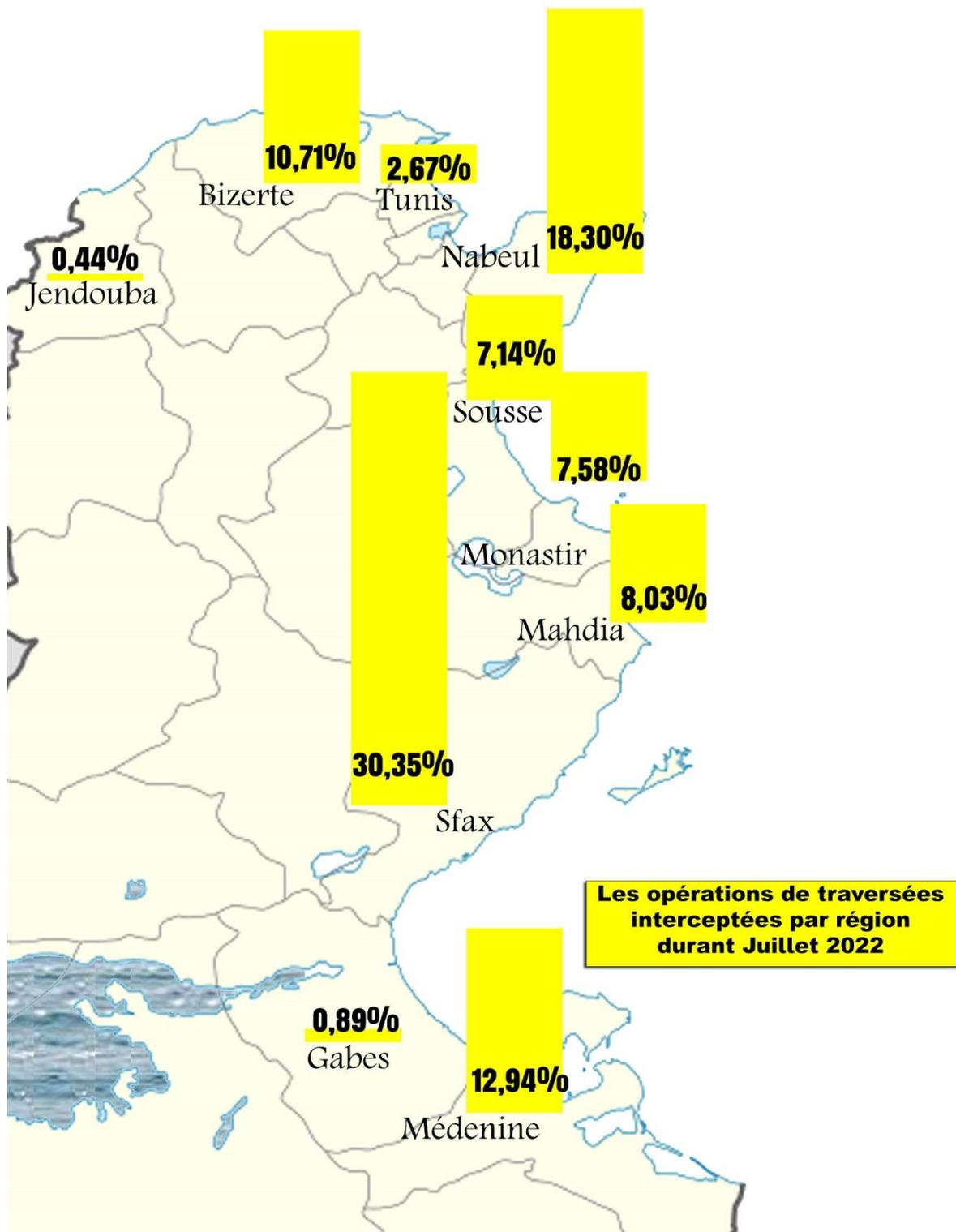


Mois	2019			2020			2021			2022		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	224	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Mai	94	19	249	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658
Juin	249	23	254	825	119	1611	977	143	2120	1714	175	2086
Juillet	262	44	608	4145	245	2918	4044	211	2993	3530	226	3226
Total	858	129	1823	5655	481	6895	7007	657	10627	7527	937	12562

Les arrivants sur les côtes italiennes 2022

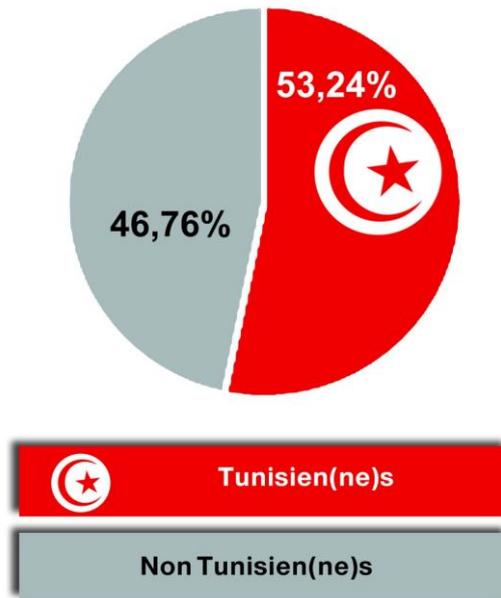


Les opérations de traversées interceptées par région durant Juillet 2022

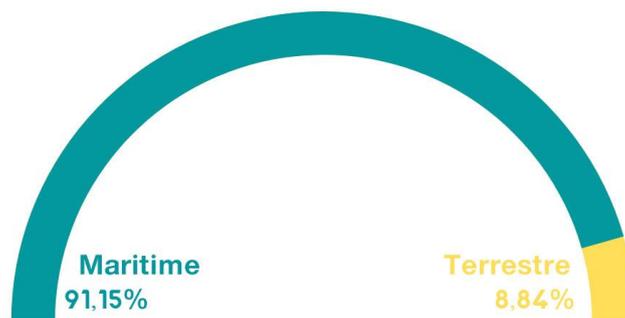


* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

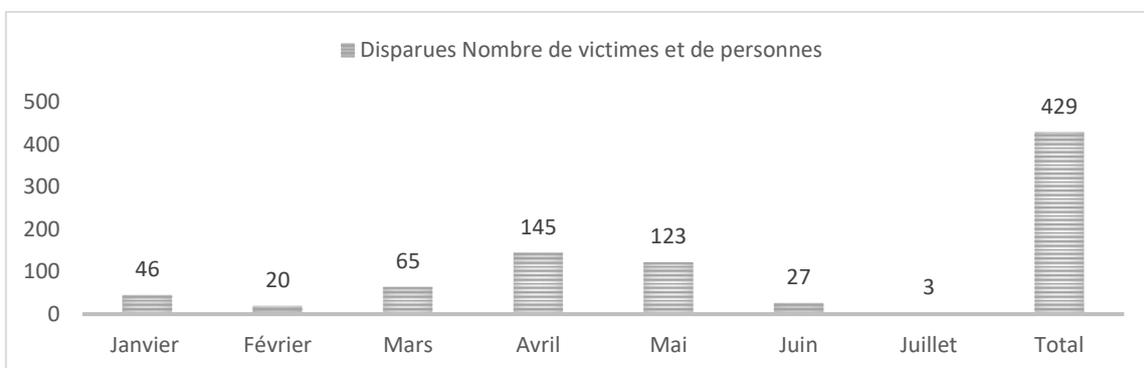
Les arrivants selon les nationalités durant Juillet 2022



Les opérations de traversées interceptées durant Juillet 2022



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022



Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2022	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2022
429	842

Bilan des violences du mois de juillet 2022



Le mois de Juillet 2022 a connu un retour clair et fort à l'approche sécuritaire violente. Elle s'est principalement manifestée au cours de la seconde moitié du mois, qui a enregistré une série de rassemblements protestataires contre le projet de constitution soumis à référendum et a surtout été confrontée à un usage excessif de la force par les agents de sécurité, où des militants, des défenseurs des droits humains et des politiciens ont été la cible de passages à tabac, de violence et d'utilisation de gaz lacrymogènes.

Le mois de juillet 2022 a également été, compte tenu de sa coïncidence avec les campagnes d'explication du référendum, une scène de renaissance de toutes les formes de violence invisible, notamment sous sa forme cyber, qui a atteint le stade de campagnes systématiques de harcèlement électronique et une propagation sans précédent de calomnies, injures, brimades et d'accusation de trahison entre partisans et politiciens et qui se divisaient principalement entre partisans, disciples du président Kais Saïed et opposants et qui sont les défenseurs du retour du Mouvement Ennahda.

D'une manière générale, les tensions, les désaccords et les controverses ont été à la base de l'interaction entre les différentes composantes de l'arène politique. Les discours du président de la République, Kais Saïed, a contenu un nombre important de messages de division et de séparation (ce qui soutiennent le processus du 25 juillet sont considérés comme citoyens patriotes et ceux qui s'opposent à la voie sont considérés comme citoyens non patriotes). Sans oublier le manque de confiance et l'accusation de trahison qui sont allés de pair avec des discours similaires cherchant à invisibiliser, rabaisser et exclure quiconque n'est pas d'accord avec eux en remettant en question leur poids politique et le nombre de leurs partisans.

SECTEUR



Avec les mêmes caractéristiques des mois qui l'ont précédé, le mois de juillet n'a pas connu de régression de la violence dans l'espace public commun ou dans l'espace familial privé.

En effet, la violence routière ainsi que la violence impulsive familiale et relationnelle ont été les plus importants gros titres observés et les mariages et les événements festifs ont été un cadre pour enregistrer les agressions, les disputes et un échange de violence avec armes blanches et fusils de chasse.

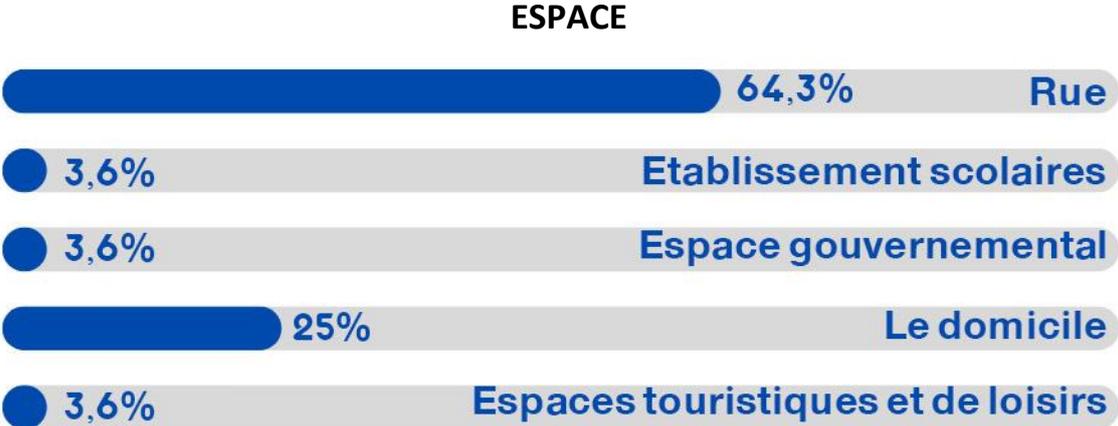
Les routes ont représenté un espace de manifestation de violence, de disputes, d'affrontements et d'incidents violents entre usagers de la route. L'espace pour les familles n'a pas été calme et, à son tour, a vu des conflits enregistrés et qui ont abouti, à plus d'une occasion, à de graves violences voire de mort d'un de ses acteurs sociaux.

Les violences criminelles ont conservé également la première place du classement des violences observées au cours du mois de juillet 2022 puisqu'elles ont accaparé, à elles seules, les trois quarts des violences observées tout au long du mois, suivies des violences institutionnelles avec 14%, puis des violences dans l'espace public de plus de 7%, et la violence économique maintient le même pourcentage du mois précédent et qui était d'environ 4% de la violence totale enregistrée.

L'Observatoire Social Tunisien explique que le phénomène de la violence continue de se propager au sein de la société tunisienne et dans les sphères publiques et privées, pour deux raisons principales, l'absence de respect de la loi, de régulation du vivre ensemble et le chaos que crée cette absence. La deuxième raison figure dans la propagation profondément enracinée du sentiment d'impunité et de l'oppression que l'autorité exerce sur l'individu à

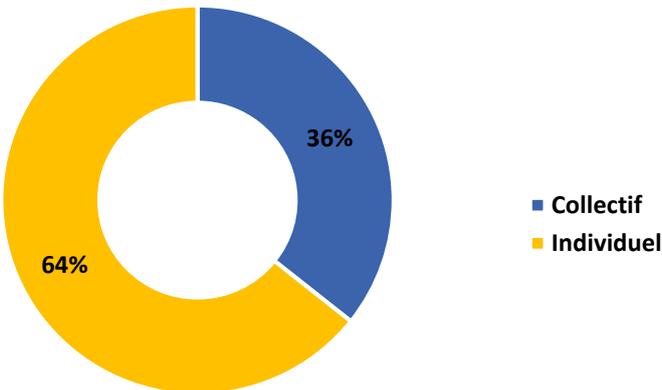
travers l'inégalité des chances dans sa société et le manque d'accès à ses droits en tant que membre de cette société.

De manière générale, la crise du chaos et ce sentiment d'impunité profondément enraciné ont des répercussions négatives sur la famille, qui à son tour est devenue un incubateur de violence.



Il est important de rappeler que, depuis des mois, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, par le biais de l'Observatoire Social Tunisien, a alerté sur l'exacerbation du phénomène de la violence, qui s'est propagée dans les sphères publiques et privées ainsi qu'au sein de l'administration étatique, dans l'espace numérique et à travers les réseaux sociaux... la violence tend à s'intensifier à chaque fois vers l'escalade, l'extrémisme, la brutalité et le hors de contrôle.

La rue et la voie publique sont considérées comme l'espace dans lequel diverses formes de violences enregistrées ont eu lieu, plus de 60% des violences ont été enregistrées au cours du mois de juillet 2022, suivi de l'espace résidentiel en tant qu'espace privé incubant environ 25% de la violence relevée.

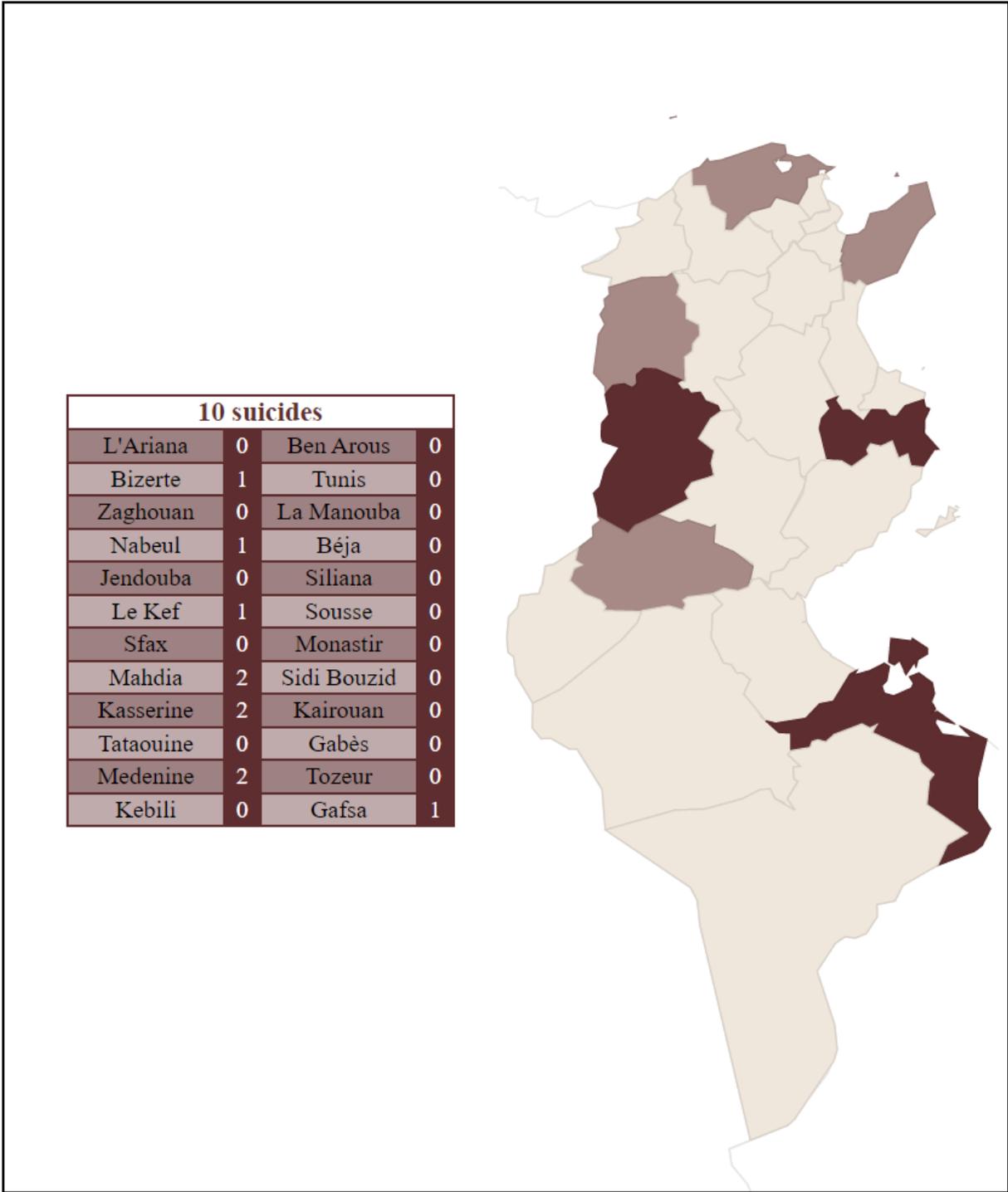


Le mois de juillet 2022 ne s'écarte pas des caractéristiques générales des mois précédents de l'année, durant lesquels la violence dans sa forme individuelle prédomine, dépassant les deux tiers de la violence enregistrée, tandis que la violence dans ses formes collectives est à moins d'un tiers.

Les hommes sont responsables de plus de 57 % des incidents violents observés dans l'échantillon de veille qui comprend tous les journaux quotidiens et hebdomadaires, les sites Web, les médias audio-visuels, tandis que la présence de femmes qui ont récemment adopté un comportement violent double plus de 3 fois par rapport aux pourcentages enregistrés au cours des mois précédents soit environ 21% des violences enregistrées après un pourcentage inférieur à 6% lors des mois précédents.



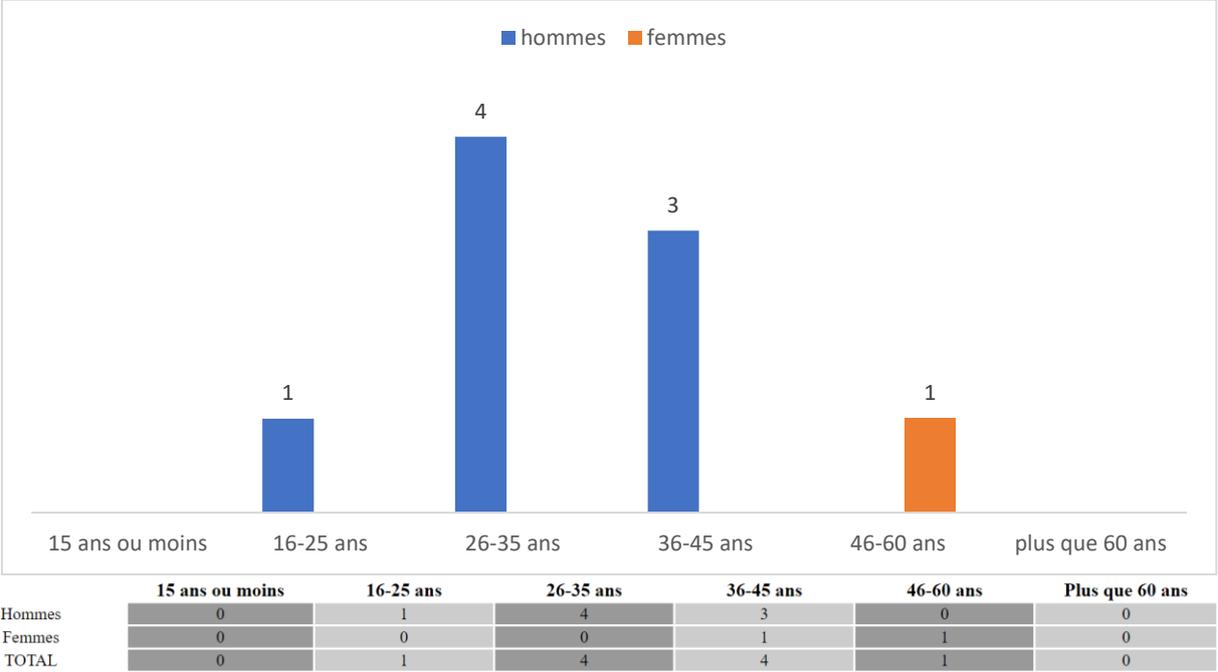
La violence enregistrée au cours du mois de juillet 2022 ne s'est pas limitée à sa forme individuelle ou collective, mais s'est accompagnée d'un certain nombre de cas de violence contre soi-même, où elle a été témoin de 10 actes de suicides et tentatives de suicide,



les hommes en étaient les acteurs les plus importants.



Le groupe d'âge entre 25 et 45 ans était le groupe le plus vulnérable, avec 8 suicides et tentatives de suicide et dans leur ensemble, ils étaient associés à une situation psychologique particulière ou à une vulnérabilité sociale et économique grave.



Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux via l'Observatoire Social Tunisien alertent sur le danger de l'escalade de la violence policière dans des contextes de restrictions et considèrent qu'elle représente une menace directe pour le climat de démocratie, de liberté, de justice et de vérité et sera qu'un outil qui propage le chaos et l'instabilité.

Parallèlement, le Forum et l'Observatoire renouvellent leur appel à étudier le phénomène de la violence sous ses différentes formes, collective, individuelle et contre soi-même et à élaborer une stratégie nationale dans le cadre d'un projet national fondé sur la différence, la tolérance, la diversité et l'acceptation de l'autre.

Conclusion :

Au vu de l'ensemble de ces indicateurs évoqués dans ce rapport et sur la base des résultats de la veille du mois de juillet 2022, la situation sociale pourrait connaître de nombreuses évolutions au cours des prochaines semaines en

rapport avec la rentrée scolaire et ses failles et insuffisances, ainsi qu'en relation avec la rentrée agricole et ses insuffisances.

Le traitement par l'autorité du dossier des mouvements sociaux s'ouvre également sur une option dont les traits commencent à se manifester, à savoir le retour du recours sécuritaire violent avec les mouvements de contestation et le retour de la criminalisation et des procès, faits confirmés par les événements de juillet 2022. Ces faits indiqueraient que l'institution sécuritaire jouera un rôle face aux manifestations tant qu'il n'y aura pas d'alternative économique et d'interaction positive avec les revendications des manifestants. Si l'on ajoute à cette situation les pressions constantes sur le mouvement des droits humains, la stigmatisation des militants et l'accusation de trahison des adhérents aux mouvements sociaux et des activistes, le mouvement de contestation va se retrouver dans un état d'isolement et donc les risques d'escalade et la tendance à l'anarchie subsisteraient. Tout ceci constituerait une menace à la nature pacifique des manifestations qui se sont poursuivies tout au long de la décennie précédente en Tunisie.